

Réunion du 22 mars 2021

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96 Nombre de présents : 84 Nombre de votants : 87

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS: Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Jacques CLAVÉ, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS**: Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Nadia GRAMMONTIN, Loïc COUTRY, Nathalie DUPLEIX, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Véronique ETCHART (pouvoir à M. Jacques CLAVÉ), Jean-Pierre FAYET, Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU (pouvoir à M. Robert HAGET), Marc PEREZ.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU.

#### RAPPORT N° 35: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL

# Rapporteur: M. Emmanuel HANON

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent par section et chapitre les crédits ouverts au budget 2020, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

#### I - LES RESULTATS

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Fonctionnement	52 039 812,41	58 854 741,40	6 814 928,99
Réalisations de l'année 2020	52 039 812,41	57 202 527,48	5 162 715,07
Intégration excédent PAH	-	12 916,27	12 916,27
Excédent de fonctionnement 2019 reporté	-	1 639 297,65	1 639 297,65

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Investissement	18 562 908,66	15 390 840,68	-3 172 067,98
Réalisations de l'année 2020	11 061 264,80	10 646 736,22	-414 528,58
Intégration excédent PAH	-	6 465,67	6 465,67
Déficit d'investissement 2019 reporté	3 941 142,30	-	-3 941 142,30
Restes à réaliser	3 560 501,56	4 737 638,79	1 177 137,23

Après couverture du déficit d'investissement, l'excédent net disponible pour le budget supplémentaire 2021 est de **3 642 861,01 €.** 

# II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

# I - DEPENSES

Le taux de réalisation global est effectué sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donne pas lieu à réalisation.

L'excédent 2020 de la section de fonctionnement avec l'excédent antérieur est de 6 814 928,99 €, il correspond à l'autofinancement dégagé en fonctionnement affecté au financement de la section d'investissement.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **97,02** % hors prélèvement (98,70 % en 2019).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
TOTAL DE	PENSES	55 609 102,07	52 039 812,41	97,02 %
011	Charges à caractère général	10 052 308,16	9 213 411,91	91,65 %
012	Charges de personnel	17 159 337,00	16 974 739,68	98,92 %
014	Atténuation de produits	15 801 514,00	15 783 649,98	99,89 %
65	Charges de gestion courante	5 038 060,00	4 878 906,68	96,84 %
66	Charges financières	890 050,21	784 159,70	88,10 %
67	Charges exceptionnelles	425 110,08	398 984,24	93,85 %
Total dépe	enses réelles de fonctionnement	49 366 379,45	48 033 852,19	97,30 %
023	Virement à la section d'investissement	1 973 044,82	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 269 677,80	4 005 960,22	93,82 %

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le



#### - Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 9,21 M€ en 2020 (idem en 2019). Le solde de 800 K€ s'explique principalement par des prévisions de dépenses qui n'ont pu être réalisées en raison de la crise sanitaire : fluides, fournitures, études et recherches, fêtes et cérémonies, frais de télécommunications, remboursement aux communes pour les transports piscines, annonces et insertions, prestations de service.

#### - Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 16,97 M€ en 2020 (16,56 M€ en 2019).

- <u>Les autres charges de gestion courante</u> (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés).

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 221 483 € pour les indemnités et frais des élus,
- 1 278 614 € pour la contribution au SDIS,
- 1 484 € admissions en non valeurs,
- · 350 000 € pour la subvention d'équilibre de la zone de N'Haux,
- 657 000 € au titre des contributions GEMAPI,
- 26 802 € au titre du syndicat La Fibre 64,
- 338 176 € pour les participations et subventions aux organismes publics,
- 2 005 345 € pour les associations.

#### - Les reversements de fiscalité

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à 12,59 M€ en 2020.

La contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pris en charge par la communauté de communes de Lacq-Orthez a représenté **3,19 M€** en 2020.

#### - Les charges financières

Les intérêts de la dette se sont élevés à 824 K€ (1,22 M€ en 2019).

# II - RECETTES

Le taux de réalisation global est effectué sans l'excédent reporté qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
TOTAL RE	CETTES	55 609 102,07	57 202 527,48	105,99%
013	Atténuation de charges	80 000,00	178 326,29	222,91 %
70	Produits des services	2 488 775,00	2 407 648,90	96,74 %
73	Impôts et taxes	35 982 834,00	38 933 987,32	108,20 %
74	Dotations, participations	13 343 930,49	13 608 339,33	101,98 %
75	Produits de gestion courante	1 104 208,00	1 155 115,01	104,61 %
76	Produits financiers	45 000,00	66 216,23	-
77	Produits exceptionnels	751 635,80	766 185,27	101,94 %
Total rece	ettes réelles de fonctionnement	53 796 383,29	57 115 818,35	106,17 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 421,13	86 709,13	50,00 %
002	Excédent reporté	1 639 297,65	-	-

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le

ID: 064-200039204-20210322-CCCCLO\_2021\_110-DE

# - Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à 178 326 € en 2020.

#### - Les produits des services et du domaine :

Les principaux postes se décomposent comme suit :

- Les redevances d'occupation du domaine public : 99 490 €,
- Les produits des crèches : 261 685 € (solde de 85 K€ suite crise sanitaire),
- Les produits de la base de loisirs : 43 591 €,
- L'entretien des espaces verts 2020 : 77 742 €,
- Les mises à disposition de personnel : budget annexe déchets : 1 693 013 € ; autres mises à disposition : 95 732 € (Cécile Tison en moins),
- Le remboursement des charges pour le MIX par la commune de Mourenx : 48 927 €,
- Les remboursements des charges collectives pour les bâtiments économiques : 51 188 (impact covid espaces partagés),
- Le transport à la demande : 12 000 € (impact covid),
- Produits divers : 24 668 €.

#### - Les impôts et taxes

Ce chapitre enregistre des rôles supplémentaires principalement au titre de la Cotisation foncière des entreprises : + 2,48 M€.

La CVAE et L'IFER enregistrent également des produits supplémentaires par rapport aux prévisions : CVAE : + 321 K€, L'IFER : + 113 K€.

Les attributions de compensation négatives s'élèvent à 245 743 € en 2020.

# - Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre est excédentaire en 2020 et enregistre principalement :

- Participations de la CAF au titre de la crise sanitaire : 162 000 €
- FCTVA: + 32 998 €.
- La dotation de compensation de la DGF 2020 : 3 925 015 €,
- La dotation de compensation de la réforme de la TP: 6 921 289 €,
- La compensation de l'exonération de la taxe d'habitation : + 43 801 €.

#### - Les produits de gestion courante

Ce chapitre est constitué essentiellement des revenus des immeubles pour un montant de 1 100 961 € et des produits divers pour 54 153 €.

#### - Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- Le produit des cessions d'immobilisations : 569 677 €
- Les indemnisations suite à des sinistres et avoirs : 189 663 €.

Affiché le

III- SECTION D'INVESTISSEME ID: 064-200039204-20210322-CCCCLO\_2021\_110-DE

# I - DEPENSES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 051 527,22	11 061 264,80	3 560 501,56
20	Immobilisations incorporelles	802 585,22	289 185,09	458 469,12
204	Subventions d'équipement versées	2 981 064,72	2 160 483,40	687 539,21
21	Immobilisations corporelles	2 210 834,78	1 137 873,27	1 066 722,67
23	Immobilisations en cours	4 785 850,34	4 168 078,11	594 073,23
Tota	l des dépenses d'équipement	10 780 335,06	7 755 619,87	2 806 804,23
13	Subventions d'investissement reçues	52 200,00	52 096,69	-
16	Emprunts et dettes assimilées	3 885 196,17	3 096 108,33	605 196,17
27	Autres immobilisations financières	130 586,00	-	130 585,75
Tot	al des dépenses financières	4 067 982,17	3 148 205,02	735 781,92
45	Opérations pour comptes de tiers	88 646,56	70 730,78	17 915,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 421,13	86 709,13	-
001	Solde d'exécution négatif reporté n-1	3 941 142,30	-	-

# - Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement, les opérations du centre culturel (opérations pour compte de tiers) et les fonds de concours s'élèvent à 7,83 M€ (10,06 M€ en 2019).

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2020 s'élèvent à 3,560 M€.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de 67,65 % (71,69 % en 2019)

# - La dette

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 3 085 883 € pour le budget principal.

# II - RECETTES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
TOTAL RE	CETTES D'INVESTISSEMENT	19 051 527,22	10 646 736,22	4 737 638,79
13	Subventions d'investissement	819 853,47	132 176,08	365 477,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	13 590,98	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	900,00	900,00	-
21	Immobilisations corporelles	48 018,60	48 018,60	-
23	Immobilisations en cours	-	309 086,14	-
To	otal des recettes d'équipement	5 868 772,07	503 771,80	4 365 477,79
10	Dotations et fonds divers	987 475,00	859 465,00	159 352,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 179 932,33	5 179 932,33	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	9 606,87	-
26	Participations, créances rattachées	15 000,00	-	15 000,00
27	Autres immobilisations financières	257 809,00	88 000,00	197 809,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	495 816,20	-	-
	Total des recettes financières	6 940 032,53	6 137 004,20	372 161,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 973 044,82	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 269 677,80	4 005 960,22	-

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le

ID: 064-200039204-20210322-CCCCLO\_2021\_110-DE

#### - Les emprunts

Sur les 3 M€ prévus au budget primitif en 2020, 2 M€ ont fait l'objet d'un contrat d'emprunt avec le Crédit Agricole qui est reporté en 2021.

#### - Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2020, 859 465 € ont été perçus au titre des investissements réalisés et 159 352 € sont en restes à réaliser.

#### - Les subventions d'équipement

Elles ont représenté 132 K€:

- Participation de la DETR cœur de ville d'Orthez : 30 K€,
- Participation de l'ETAT, étude de programmation Saîca : 40 K€,
- Subvention TEPCV : 20 K€,
- Subvention conseil départemental panneaux Occitan : 6 000 €,
- Subvention CAF pour acquisition logiciel petite enfance: 7 375 €,
- Participation de la DETR, solde de subvention pépinière de Monein : 28 K€

Considérant que M. le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2019, le conseil communautaire à l'unanimité de ses membres,

- donne acte à son Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2020,
- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats tels qu'ils ont été résumés ci-avant,
- vote les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée, Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Patrice LAURENT